



Les Obligations des Opérateurs Economiques dans le cadre du Règlement des DM



Your partner
in progress



Descriptif

Ce cours de courte durée vise à vous présenter les principales exigences applicables aux opérateurs économiques dans le cadre du règlement sur les dispositifs médicaux (RDM). Le RDM accorde désormais une importance beaucoup plus grande aux opérateurs économiques et à leurs obligations. Nous allons examiner cette question afin de vous permettre de mieux comprendre ce que cela signifie concrètement.

Objectifs pédagogiques

- Apprécier les différents opérateurs économiques dans le cadre du RDM
- Mieux comprendre les obligations qui incombent aux opérateurs économiques

Compétences visées

À la fin du cours, vous serez en mesure de :

- Comprendre les obligations du RDM et ce que cela signifie concrètement pour les opérateurs économiques
- Comprendre ce que signifie le terme « opérateur économique » au sens du RDM
- Savoir où trouver les exigences applicables aux opérateurs économiques dans le RDM

Public visé

Quality, Regulatory, Technical professionals working in the Medical Device industry



Prérequis

Il n'y a pas de prérequis pour ce module de formation.

Durée

0,5 jours- soit 45 minutes

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Supports de cours comprenant les parties suivantes :

- Cours pré-enregistrés avec des vidéos et des exercices

Modalités d'évaluation

- Exercices pendant l'ensemble de la formation
- Un test en fin de formation pour évaluer les connaissances
- Un questionnaire de satisfaction

Qu'est-ce qui est inclus ?

- Certificat de formation
- Certificat de réalisation/ attestation



* Veuillez noter que cette formation est dispensée en langue anglaise et que la présence d'un formateur n'est pas prévue pour ce type de modules. En cas de souci ou de besoin de renseignement, veuillez contacter le **01 89 79 00 40** ou training.france@bsigroup.com

**Veuillez noter que votre accès à la plateforme sera actif pendant 12 mois, à partir de la date d'ouverture, et vous recevrez un email avec vos identifiants.

***Nos formations sont éligibles à la prise en charge par les opérateurs de compétences (OPCO), si vous souhaitez en bénéficier, merci de nous informer lors de votre inscription.

****Veuillez noter que, pour faire valider votre inscription, vous aurez jusqu'à 48h avant la date de début, pour la finaliser.

*****Si vous êtes en situation de handicap, veuillez nous contacter pour procéder à votre inscription : par email à training.france@bsigroup.com ou par téléphone au **01 89 79 00 40**.